

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Guy LUMEAU, Premier Adjoint de la Commune.

**Conseillers présents :** Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Emilie Huvelin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

**Conseillers excusés :** Christian Boissinot, Mathieu Huvelin et Michaël Martin

### LISTE DES DELIBERATIONS

La liste des délibérations approuvées lors du conseil municipal du lundi 12 mai 2025 (suivant l'article 4 de l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 Octobre 2021 qui modifie l'article L. 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) est la suivante :

N° DE L'ACTE	DATE DE L'ACTE	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
D 2025 05 12 01	12 mai 2025	Décision modificative n°1 - Multiservices	Unanimité à main levée
D 2025 05 12 02	12 mai 2025	Remboursement repas formation SST St Vincent Sterlanges	Unanimité à main levée
D 2025 05 12 03	12 mai 2025	Participation RASED Année 2024/2025	Unanimité à main levée

### ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal du 7 avril 2025

#### FINANCES

2. Décision modificative n°1 – Multiservices
3. Remboursement repas formation SST

#### COMMISSION « ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE »

4. Antenne Relais Bouygues Telecom / SFR

#### COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

#### COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS »

5. Participation RASED – Année 2024/2025

#### COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

#### DECISIONS DU MAIRE

#### QUESTIONS DIVERSES

## ADMINISTRATION GENERALE

### 1. Approbation du procès-verbal du 7 avril 2025

#### FINANCES

### 2. Décision modificative n°1 – Multiservice

Considérant les propositions pour le contrôle technique, la coordination SPS, le diagnostic amiante, l'audit énergétique et l'étude de structure charpente pour la rénovation du multiservice, il est nécessaire de prévoir au budget la somme de 15 117.50€.

Des amortissements ont également été omis pour un montant de 1 152.33€ arrondi à 1 200€. Il est nécessaire de prévoir une somme au budget 2025 permettant de régulariser ces biens.

Ainsi le budget 2025 Multiservice est modifié comme suit :

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>(1 200,00 €)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-28188 : Amort. autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>
D-2031 : Frais d'études	0,00 €	15 117,50 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 117,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-21321 : Constructions immeubles de rapport	15 117,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>15 117,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>15 117,50 €</b>	<b>15 117,50 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Sur proposition de Monsieur le Premier Adjoint, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Valident la décision modificative n°1 sur le budget Multiservices comme mentionnée ci-dessus
- Autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération

### 3. Remboursement repas formation SST

Une formation de recyclage SST a été organisée le 10 avril 2025. Afin d'optimiser les coûts cette formation s'est effectuée conjointement avec la commune de Saint Vincent Sterlanges.

Les repas du midi étant à la charge de l'employeur, un remboursement de 3 repas est à demander à la commune de Saint Vincent Sterlanges. Le coût d'un repas est de 13.50€.

Sur proposition de Monsieur le Premier Adjoint, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Valident la demande de remboursement de 40.50€ auprès de la commune de Saint Vincent Sterlanges (3x 13.50€)
- Autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

## COMMISSION « ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE »

### 4. Antenne Relais Bouygues Telecom / SFR

Nous avons reçu une demande d'implantation d'une antenne relais pour Bouygues Telecom / SFR. Plusieurs points d'implantation ont été sélectionnés. Les trois lieux plus adaptés sont : sur un mât d'éclairage du terrain de foot, au niveau de la plateforme de déchets verts ou aux abords du terrain de tennis. Les élus sont en attente du dossier technique et des résultats des différentes mesures réalisées. Le projet n'aboutira pas avant le 1<sup>er</sup> semestre 2026 environ.

*Guy LUMEAU fait part de diverses informations :*

- *Le bornage des différents échanges de terrains est réalisé.*
- *La réalisation du sentier entre la Rue des Platanes et la Petite Naulière débutera mi-mai.*
- *Un échange va être réalisé au niveau de Boisneau pour un meilleur accès au sentier, dans le respect des riverains.*
- *Le planning d'intervention du CFPPA au niveau du Moulin de la Boislinière est présenté.*
- *Rapport de fonctionnement de la station d'épuration : le fonctionnement est bon.*
- *Le plateau Rue du Tigre a été réalisé à la place de l'écluse.*

## COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

*Cécile JAUZELON fait part de l'invitation de l'école privée au concert de Chantemai le 27 mai.*

## COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS »

### 5. RASED – Année 2024/2025

Le RASED est un dispositif de prévention d'aide aux élèves de l'enseignement du premier degré présentant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation à l'école. Son but est de permettre le maintien des élèves en difficulté dans un cursus ordinaire de scolarisation. Il est constitué d'un psychologue scolaire et d'un enseignant spécialisé.

Comme toutes les dépenses liées au fonctionnement de l'école, la répartition entre l'Etat et les communes des dépenses de fonctionnement des RASED, se fonde sur l'application des articles L.211-8 et L212-15 du Code de l'éducation : l'Etat prend à sa charge les dépenses de rémunérations des personnels, les communes assurant les dépenses de fonctionnement.

La commune de Rochetrejoux dépend du réseau d'aide de Chantonnay.

Le personnel du RASED de l'Éducation nationale a la nécessité pour exercer d'outils, de matériel pédagogique et d'évaluation adaptés.

Le coût de fonctionnement et d'investissement facturé aux communes est calculé et proratisé chaque année selon le nombre d'enfants scolarisés sur les communes à la rentrée scolaire pour l'année scolaire en cours. Pour l'année scolaire 2024/2025 il est estimé à 2 631€, soit 2.28€ par élève. La commune de Rochetrejoux est soumise à contribution pour 40 élèves soit un total de 91.20€.

**Sur proposition de Monsieur le Premier Adjoint, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :**

- **Approuvent le versement d'une participation de 91.20€ au profit du RASED de Chantonnay,**
- **Autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération**

## COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

Yoann BONNEAUD présente les avancées du projet de réhabilitation du multiservice. Il aborde le montant du devis reçu pour la mise en place et la location d'un modulaire. Il fait aussi le bilan de la rencontre avec Mme MENEUX de la CCI. Une étude de rentabilité et de marché sera réalisée par la CCI et transmise à l'automne 2025.

## DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Premier Adjoint présente les décisions que Monsieur le Maire ou son représentant ont prises suite aux délégations données par le Conseil Municipal :

N° de la décision	Date de la décision	Objet
DS 01/2025	03/03/2025	Renonciation DPU - 25, rue du Commerce
DS 02/2025	07/04/2025	Avenant 1 - Audit énergétique multiservice
DS 03/2025	07/04/2025	Avenant 2 - Etude structure charpente multiservice

## QUESTIONS DIVERSES

Guy LUMEAU informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil Communautaire se réunira à Rochetretjoux le 12 novembre 2025 à 18h30.

Une rencontre avec le CPIE pour une étude sur le potentiel de mine d'antimoine est prévue le 14 mai à 11h.

Delphine DUBOIS informe des travaux de plantations réalisés Rue des 4 Chênes par les jeunes du dispositif argent de poche des vacances d'Avril.

La séance est levée à 21h40.

<p><b>Delphine DUBOIS, Secrétaire de séance</b></p> 	<p><b>Guy LUMEAU, Premier Adjoint</b></p>  
---	---